



Cher (e) Collègue,

Les élections du 20 octobre 2011 sont différentes de toutes celles qui se sont déroulées jusque là : D'une part parce que ce sont les premières après la fusion des deux ex-directions des impôts et du Trésor ;

D'autre part parce que nous allez voter pour la première fois pour des instances qui jusque là étaient composées de personnes désignées.

Elles vont déterminer, ce qui est nouveau, la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années. De ces résultats dépendra le poids que vous voulez donner à un syndicat pour :

Defendre votre cause et vos droits,

Defendre notre profession,

Defendre plus globalement les valeurs de service public auxquelles vous êtes attachés.

Vos suffrages vont être sollicités, par des organisations présentes au quotidien ces dernières années mais aussi par des organisations que vous ne découvrez que lors de ces élections, que vous soyez issus de l'ancienne filière fiscale ou de l'ancienne filière de la gestion publique.

De même certains d'entre vous ont pu être contactés par des organisations pour devenir candidats sur leurs listes sans pour cela être adhérents chez elles. Or accepter d'être délégué des personnels n'est pas anodin, et exige d'endosser toutes les responsabilités liées à cette fonction.

Il y a même des candidats nomades qui changent d'organisations au gré des scrutins défendant aujourd'hui les couleurs qu'ils combattaient hier. Que pensez de leurs réelles convictions ?

L'un d'entre eux vient de consommer pour ces élections, en tant que dirigeant local, sa troisième étiquette syndicale en trois ans. Son objectif est-il de défendre ses collègues où veut-il figurer dans le Guinness des records ?

Cette versatilité pourrait nous faire sourire, si ce n'est qu'elle nuit à la défense des agents qui, abusés, placent leur confiance en eux. Car ces militants d'opérette n'hésitent pas à revendiquer sans vergogne les acquis obtenus par d'authentiques militants.

À Force Ouvrière rien de cela : pas de candidats mercenaires ni de candidats bouche-trous. Depuis longtemps des délégués FO-34 siègent dans toutes les Commissions administratives paritaires, les comités techniques paritaires, les commissions de réforme, les comités d'hygiène sécurité, les conseils départementaux des services sociaux.

Vous avez la garantie que tous nos candidats au Comité technique local sont des adhérents du syndicat FO et donc les défenseurs acharnés d'une même ligne directrice, celle de l'indépendance et de la seule sauvegarde des intérêts des agents.

**Voter pour Force Ouvrière- DGFIP- 34** c'est voter pour des revendications claires et pour des positions sans ambiguïté.

La défense des intérêts des agents n'est pas un slogan, mais une réalité mesurable. Par exemple, rappelons que FO-DGFIP est la seule organisation à accepter l'existence des listes d'aptitude. Grâce à cela des vingtaines d'agents chaque année sont promus au corps supérieur. Autre exemple : FO-DGFIP-34 est la seule organisation qui a défendu l'affectation sur place des promus de C en B les autres CS ayant émis bien des réticences.

Et ce qui est vrai au plan local se vérifie au niveau national : FO est la seule organisation qui se bat pour l'existence de deux vrais mouvements de mutation dans l'année, avec un nombre illimités de vœux et une affectation précise au sein d'une zone géographique ; seule FO se bat pour le droit au retour dans le département d'origine pour les internes (voir les pétitions sur site).

Dans la ligne des positions exprimées dans les adresses nationales catégorielles, pour les délégués **FO-DGFIP-34**, siéger en CAP, c'est adopter sans versatilité des positions claires :

- sur les mutations (primauté des mutations internes sur les externes et sur affectation),
- sur la liste d'aptitude (pas d'ambiguïté, elle est prouvée par le statut),
- sur les tableaux d'avancement (ancienneté conservée en premier critère),
- sur la notation (bien qu'étant contre le système mis en place, ils auvent au quotidien pour une application la moins injuste possible), ils revendiquent le maintien de la note chiffrée,

L'expérience a été indispensable à tous les niveaux de concertation pour que la fusion imposée, se fasse dans des conditions les moins défavorables et même parfois source d'avancées pour les agents dans le respect du service public

**FO-DGFIP-34** est quotidiennement disponible pour la défense des agents et pour leur information via le local syndical, panneaux d'affichage, visites de postes, mais aussi par téléphone, mail et site Internet local et national.

L'écoute des agents est l'objectif quotidien des permanences. Les sujets abordés relèvent aussi bien du domaine purement professionnel tel que les carrières, les conditions de travail ou les problèmes relationnels que du domaine social, comme le logement ou la maladie.

En votant pour Force Ouvrière vous avez la certitude d'une représentation qui ne pratique pas la politique de la chaise vide.

Les délégués **FO-DGFIP-34** prennent toutes leurs responsabilités : notre stratégie n'est pas de tout rejeter et de ne participer à rien.

Aussi aujourd'hui, **voter FORCE OUVRIERE** c'est sans ambiguïté :

- Faire le choix d'une Organisation qui pose comme principe fondateur qu'un Syndicat dans la société doit rester un syndicat et seulement un Syndicat.
- Faire le meilleur choix pour assurer dès à présent la défense de nos droits pour demain ;
- Faire le choix d'une défense assurée par des collègues qui condamnent la politique du tout ou rien et qui privilégient l'action efficace, sans démagogie et dans le respect de tous.

Si vous partagez nos positions, aucune voix ne doit manquer : je, nous, tous agissons ensemble et **votons FORCE OUVRIERE**

Bien amicalement

Pour le bureau  
La secrétaire départementale  
Gisèle SAWCZUK-AMOURCUX